

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 520



SAISON 2021 - 2022



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



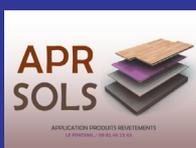
LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES



Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

COMMISSION FEMININES3;

COMMISSION SPORTIVE.....4;

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION 6;

COMMISSION DES ARBITRES.....8;

COMMISSION DES REGLEMENTS..13;

COMMISSION TECHNIQUE.....16

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



COMMISSION FEMININES

Réunion du MARDI 24 AOUT 2021

Présent : Thierry Truwant

Excusés : Gérard Bouat, Jacques Issartel

Courriers : VOUREY FOOT, VOUREY SPORT, LA SURE, VALLEE DU GUIERS

Toutes les informations relatives au foot féminin sont à chercher soit dans le P V, soit dans la rubrique "Pratiques"

RAPPEL

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à la COMMISSION FEMININES

FORMATION FMI

Pour les nouveaux clubs, intégrant les championnats seniors et U18 à 11, des formations FMI seront programmées ; se rapprocher de Marc Mallet pour y participer

Pour les championnats à 8, des formations seront prévues courant octobre, la FMI étant opérationnelle pour la 2e phase

REUNIONS D'AVANT SAISON

Les équipes ou clubs féminins peuvent participer aux réunions d'avant saison organisées par la commission Ethique, Voir les réunions programmées sur le site

(Choisir celle qui vous convient)

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS ET COUPES

Les clubs doivent valider leurs engagements (voir sur le site), pour la coupe

POINT SUR LES ENGAGEMENTS

Attention, comme les saisons précédentes,

la Commission validera les engagements, au fur et à mesure du nombre de licenciées nécessaires à la participation du championnat concerné

SENIORS A 11 D 1 :

Pour les vacances en D1 (montées, forfaits) la Commission Féminines prendra en référence le dernier classement validé en mars 2020 (Covid 19)

Les calendriers paraîtront sur le prochain PV

RAPPEL SUR LES ENGAGEMENTS

Seniors à 11 D2 : date limite 6 Septembre

Seniors à 8 : date limite 6 Septembre

U 18 à 11 : date limite 6 Septembre

U 18 à 8 : date limite 13 Septembre

U 15 à 8 : date limite 13 Septembre

COUPES

Coupes Seniors : 26 aout

U 18 et U15 : 6 Septembre

Passé ces délais, les inscriptions se feront par mail (sauf pour la D 1)

PLENIERE FEMININES

Suite aux conditions sanitaires actuelles fixées par les différentes instances, la Plénière féminine initialement programmée le samedi 4 Septembre à 09h00 au district de L'Isère est reportée à une date ultérieure : espérant pouvoir la programmer dans un délai de 2 mois, la commission avisera les clubs par mail et par PV

Vous pouvez profiter de ce report pour participer aux réunions de début de saison du samedi 4 sept (voir les lieux sur le site)

Président de séance

Thierry TRUWANT

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du MARDI 24 AOUT 2021

Présents : M. Vachetta. A. Brault. D. Marchal. B. Buosi.

Excusés : G.Bouat. A. Remli. D. Guillard.

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Suite à la pandémie et au contexte actuel difficile, la commission reporte le délai d'engagement pour la D5, U17 D3, U15 D3, U13 tous Niveaux au 7 Septembre 2021.

La commission rappelle aux clubs que vous devez saisir vos engagements sur foot-club pour les coupes de l'Isère.

La commission vous rappelle aussi que les coupes de repêchage n'existent plus dans les catégories jeunes.

U13

Responsable : Daniel GUILLARD, tel :
06.87.34.22.88.

U15

Courriers : USVO, Creys Morestel

D1 : Poule A : Demande du Club de Creys Morestel pour jouer en D2.

Suite à cette demande les deux poules de D1 restent à 10 équipes.

USVO : Demande pour jouer en D1 la commission ne peut prendre en compte votre demande.

D3 : Les pré-engagements sont repoussés jusqu'au 7 septembre 2021 dernier délai.

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94.

U17

Courrier : RO-CLAIX / VINAY/ CREYS MORESTEL / GP ARTAS CHAR ND lu et traité.

D1 : Poule B : A la demande de CREYS MORESTEL1 de jouer en D2 le club du GP ARTAS CHAR ND prend sa place.

D 2 : Poule D : CREYS MORESTEL 1 remplace GP ARTAS CHAR ND.

D3 : RO-CLAIX / VINAY votre demande ne peut être pris en compte.

Les pré-engagements sont repoussés jusqu'au 7 septembre 2021 dernier délai.

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U20

Responsable G.BOUAT, tel : 06.08.33.54.49.

SENIORS

Composition des poules de D4 :

Suite au désistement de trois clubs en poule D, les clubs montants, pour remplacer ceux-ci allaient avoir des déplacements très important pour la saison à venir.

Des clubs ont contacté d'autres clubs pour demander d'un commun accord que le district valide cette inversion de poules.

Les clubs de ST LATTIER 2 et d'IZEAUX 1 ayant envoyé un mail respectif demandant à changer de poule pour réduire leurs déplacements : la commission valide le changement.

ST LATTIER 2 passe en poule B: ES IZEAUX 1 en poule D.

Les clubs de FORMAFOOT 2 et du VERSOUD 2 ayant envoyé un mail respectif demandant à changer de poule pour réduire leurs déplacements : la commission valide le changement.

FORMAFOOT 2 passe en poule D : US VERSOUD 2 passe en poule B.

Ces modifications ne se font que sur la D4.

AS DOMARIN : La commission a fait le maximum pour vous satisfaire mais il est difficile de faire concorder les journées quand les poules n'ont pas le même nombre de clubs.



M. VACHETTA.
TPH : 06/25/25/31/32.

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 24 Aout 2021

Président M. Mallet

Présent : M Montmayeur

RAPPEL DES REUNIONS DE DEBUT DE SAISON

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les équipes 1 de D5 sont invitées à participer à la réunion de leur choix

Les dates de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 ET D4 sont les suivantes :

Phase	Poule	Date	Heure	Club	Lieu	Adresse
D1	A	04/09/2021	10H	St Cassien	<i>St Cassien</i>	<i>Salle des fêtes-Stade, Place de l'église</i>
D1	B	04/09/2021	10H	<u>Nivolas</u>	<i><u>Nivolas</u> <u>Vermelle</u></i>	<i>Salle de réception au stade des Mûriers 1184 route du Vernay</i>
D2	A	04/09/2021	10H	Voreppe	<i>Voreppe</i>	<i>Salle Pierre Rapin (complexe sportif du stade Pineguy)</i>
D2	B	11/09/2021	10H	<u>Châbons</u>	<i><u>Châbons</u></i>	<i>Salle post halles, rue de la poste</i>
D2	C	11/09/2021	10H	<u>Faramans</u>	<i><u>Faramans</u></i>	<i>Salle d'animations du stade</i>
D3	A	30/08/2021	19H	Eybens	<i>Eybens</i>	<i>Au siège, rue Jean Macé à côté du stade Charles Piot</i>
D3	B	31/08/2021	19H	Rives	<i>Rives</i>	<i>Salle Pierre Brigard - 106 Rue Sadi Carnot</i>
D3	C	31/08/2021	19H	<u>Ascol</u>	<i><u>Charavines</u></i>	<i>Salle des Cèdres de <u>Charavines</u> (Gymnase) 830 rue principale</i>
D3	D	02/09/2021	19H	<u>Beauvoir Royas</u>	<i>Beauvoir</i>	<i>Salle des Fêtes (parking du stade)</i>
D4	A	02/09/2021	19H	2 Rochers	<i><u>St Egrève</u></i>	<i>Rue des Brioux dans le nouveau siège</i>
D4	B	02/09/2021	19H	Saint Antoine	<i>St Antoine</i>	<i>Zone technique, 210 avenue du 19 Mars 1962</i>
D4	C	09/09/2021	19H	<u>La Batie Divisin</u>	<i><u>La Batie</u> <u>Divisin</u></i>	<i>Salle des Fêtes (parking du stade)</i>
D4	D	09/09/2021	19H	Dolomieu	<i>Dolomieu</i>	<i>Salle des Fêtes</i>
D4	E	09/09/2021	19H	<u>Artas</u> <u>Charantonay</u>	<i><u>Charantonay</u></i>	<i>Salle Socio-culturels 226 avenue du Bourg.</i>



RECIDIVES CLUBS

Les personnes suivantes qui sont inscrites à la session de formation CFF3 du 26-27 AOUT et 02-03 Septembre, ne peuvent pas être prises en compte dans le cas de la récidive club car elles sont déjà diplômées

Mr Chauvin Denis pour le club d'Artas Charantonnay
Mr Somon Vincent pour le club de Domarin

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour et validée

Beaucroissant ; St Etienne de Crossey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District

COMMISSION DES ARBITRES

PV DU 24/08/2021

Président : SABATINO Joseph

Messagerie de la CDA : arbitres@isere.fff.fr

NOTE AUX ARBITRES

À ce jour, la CDA constate que sur 220 arbitres de district seulement une 100 ont validé leur licence. Pour les arbitres qui n'ont pas encore validé leur licence pour des raisons diverses, merci de faire le nécessaire au plus tôt pour la reprise du championnat. D'autre part, pour être désigné, vous devez faire parvenir au District votre Pass Sanitaire (voir les modalités ci-après) ou de faire prévenir par mail aux désignateurs en lui indiquant la présence d'un test PCR valide de -72h. Le contrôle sera effectué le jour du match par le responsable COVID du club recevant.

Le Pass sanitaire, c'est quoi ? - Attestation de vaccination complète - Test PCR ou antigénique de moins de 72h - Test RT-PCR POSITIF Plus de 15 j et moins 6 mois - Certificat de contre-indication à la vaccination - Auto-test validé par un professionnel de santé.

Le contrôle du Pass sanitaire se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ». Le contrôle est effectué par le Référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

LICENCES ARBITRES VALIDEES :

CLUB(NOM)	NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE ARBITRE
F.C. BOURGOIN JALLIEU	ABDI	KAMEL	
F.C. BOURGOIN JALLIEU	AGOUNE	KAMEL	
GRENOBLE FOOT 38	AINOUCHE	MOURAD	DISTRICT 2
U.S. MONTGASCONNAISE	AIT ENNMER	HICHAM	DISTRICT 3
2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	AKIN	YUNUS	DISTRICT ASSISTANT 1
F.C. LA SURE	AKSOY	EMRE	DISTRICT 3
F.C. MOIRANS	AKYUREK	MUSTAFA	DISTRICT ASSISTANT 1
O. ST MARCELLIN	AMARI	ABDELKADER	DISTRICT ASSISTANT 1
U.S. SASSENAGEOISE F.	ANAR AKDIM	KAMEL	DISTRICT 1
U.S. CORBELIN	ANNE	THIERRY	DISTRICT ASSISTANT 1
U.S. SASSENAGEOISE F.	ARFAOUI	HEDI	
U.S. REVENTINOISE	AUGUSTE	DENIS	DISTRICT 1
A.C. SEYSSINET PARISSET	AZIB	ADAM	DISTRICT 4
C.S. VOREPPE	BARBIER	KELLER	DISTRICT 4
ENT.S. DU RACHAIS	BARENTON	EDGAR	FÉDÉRAL 4



U.S. DE THODURE	BEDAR	NADIR	DISTRICT 3
F.C. VELANNE	BEN EL HADJ SALEM	ZYED	DISTRICT 1
O. ST MARCELLIN	BEN EL HADJ SALEM	HAKIM	FÉDÉRAL 1
A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE	BEN MAHREZ	MOHAMED EL ABED	DISTRICT 4
F.C. BOURGOIN JALLIEU	BESSAOUD	AMAR	DISTRICT 1
F.C. BALMES NORD ISERE	BONNETIN	MATTHIEU	FÉDÉRAL ASSISTANT 3
F.C. LA TOUR ST CLAIR	BOSCH	FRANCK	DISTRICT 3
F.C. D'ECHIROLLES	BOUABID	KAISS	DISTRICT JAD
O.C. D'EYBENS	BOUNOUARA	DOUADI	DISTRICT 4
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	BOUZIDI	AZZEDDINE	DISTRICT 4
LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN	BOUZOUZOU	HAZID	DISTRICT 1
A.C. SEYSSINET PARISSET	BROTONS	NICOLAS	FÉDÉRAL 4
EYZIN SAINT SORLIN F. C.	CASSAR	JIM	DISTRICT 5
VOUREY SP.	CHAARI	WAJDI	RÉGIONAL 3
BALBINS ORNACIEUX SEMONS SP.	CHAARI	HASSEN	DISTRICT ASSISTANT 1
CLUB DISTRICT DE L ISERE	CHAMMY	BADR	DISTRICT JAD
CLUB DISTRICT DE L ISERE	CHAMMY	JAMAL	DISTRICT 2
A. S. VER SAU	CLERET	DOMINIQUE	LIGUE 3
CVL 38 FOOTBALL CLUB	COQUILLAUD	GUILLAUME	LIGUE CANDIDAT
A.S. TULLINS FURES	CORNU	ROYALD	DISTRICT 3
MJC ST HILAIRE DE LA COTE	CRESPO	FLORIAN	LIGUE CANDIDAT
O. ST MARCELLIN	CUSANNO	STEPHANE	DISTRICT 3
C.A. GONCELIN	DARTOIS	VINCENT	DISTRICT 4
L.C.A. FOOT 38	DE CARVALHO	GEORGES	DISTRICT 4
ECL.CHATEAUVILLAIN BADINIÈRES F.	DECOSTER	ALEXANDRE	RÉGIONAL 1
A.S. CESSIEU	DJONDO	WILLIAM	DISTRICT 5
A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS	DJOUER	MOURAD	DISTRICT 1
ST. CHABONNAIS	DOS SANTOS	FLORIAN	RÉGIONAL 1
A.S. DE FONTAINE	DOUSSON	THOMAS	DISTRICT 3
U.S. CORBELIN	DUFOUR	JOEL	DISTRICT 4
VALLEE DU GUIERS F.C.	DUQUENOY	YANNICK	LIGUE ASSISTANT 1
FC DES LAUZES	DURSun	AYHAN	DISTRICT 2
F.C. DU LIERS	ECHINE	ANIS	DISTRICT 2
AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL	EL FASKAOUI	FAHD	DISTRICT 3
A.S. ST LATTIER	FARES	MOURAD	DISTRICT 1
ENT. FOOTBALL DES ETANGS	FIARD	ERIC	DISTRICT ASSISTANT 1
A. S. VER SAU	GONCALVES	JOSE MANUEL	DISTRICT 4
2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	GUILLOT	FARAH	DISTRICT 3
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	HAMILA	SALEM	DISTRICT 1
O. NORD DAUPHINE	HANNA	ROMARIC	DISTRICT JAD
A. S. VER SAU	HAUTCOEUR	LUCAS	DISTRICT JEUNE STAGIAIRE
SAINT MARTIN D'HERES F. C.	HOCINE	HALIME	DISTRICT 1
F.C. MOIRANS	KEITA	IBRAHIMA	DISTRICT 2
A.S. DE FONTAINE	KHIAL	AMENAY	LIGUE CANDIDAT
VALLEE DU GUIERS F.C.	KHOUAJA	TAHAR	DISTRICT 4
F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS	KOUBAA	KALID	DISTRICT 4

LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN	LE BLANC	CAMILLE	FÉDÉRAL CANDIDATE FÉMININE
E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER	LELEU	MICKAEL	FÉDÉRAL 3
ISLE D'ABEAU F.C.	LEVYN	DAVID	DISTRICT 1
A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS	LHUILIER	LUDOVIC	DISTRICT ASSISTANT 1
U. S. CREYS-MORESTEL	MAREY	ARNAUD	DISTRICT ASSISTANT 1
CLUB DISTRICT DE L ISERE	MAREY	ALAN	DISTRICT JAD
F.C. BOURGOIN JALLIEU	MARKOVIC	DRAGANA	DISTRICT JAD
O. NORD DAUPHINE	MARTIN	STEPHANE	RÉGIONAL 2
A.S. DE F. LA BOURBRE	MASIA	PATRICE	
FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE	MAURIES	PIERRE	DISTRICT ASSISTANT 1
F.C. D'ECHIROLLES	MERIMI	BENYOUBKA	DISTRICT ASSISTANT 1
A. S. VER SAU	METE	ORHAN	LIGUE 1
AM.C. DE POISAT	MILIANI	HAFED	DISTRICT 4
F.C. BALMES NORD ISERE	MINISINI	JULIEN	LIGUE 2
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX	MITAI	GERARD	
U.S. DOLOMOISE	MORE	ENZO	FÉDÉRAL CANDIDAT JAF
ISLE D'ABEAU F.C.	MOUELLEF	YLIES	DISTRICT 3
A.S.L. ST CASSIEN	N'AIT DRISS	YOUSSEF	RÉGIONAL 3
F.C. D'ECHIROLLES	NASRI	RIAD	DISTRICT 1
UNION SPORTIVE LE BOUCHAGE - PASSINS	NDAO	PAPE MOR	DISTRICT 3
U.S. JARRIE CHAMP	NIBBIO	RENE	DISTRICT 2
TURCS DE GRENOBLE	OLIMO NDUMBU	DIEU MERCI	DISTRICT ASSISTANT 1
MOS ₃ R FOOTBALL CLUB	OMIR	FOUAD	DISTRICT ASSISTANT 1
F.C. BOURGOIN JALLIEU	OZEN	FURKAN	DISTRICT JAD
C.S. NIVOLAS VERMELLE	PARVEDY	THIERY	DISTRICT 2
F.C. BALMES NORD ISERE	PEREZ	THOMAS	DISTRICT JAD
U.S. LA MURETTE	PETERLE	BASTIEN	RÉGIONAL 3
CLUB DISTRICT DE L ISERE	PICARD	BRICE	RÉGIONAL 2
O. DE VILLEFONTAINE	REAL	FABIEN	RÉGIONAL 2
A.S. DE FONTAINE	REBAYA	MOHAMED	DISTRICT 5
GRENOBLE FOOT 38	ROBERT	NATACHA	DISTRICT 5
F.C. VAREZE	ROUSSILLON	ALAIN	DISTRICT 2
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX	SABINO PEREIRA	LEONARDO	
2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	SAIDIA	KAMEL	DISTRICT 3
F.C. ST MARTIN D'URIAGE	SARPKAYA	MUHARREM	DISTRICT ASSISTANT 1
A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE	SEGURA	ROMAIN	
A.C. SEYSSINET PARISSET	SEMUR	JOHANN	ASSISTANT RÉGIONAL 3
F.C. VAREZE	SMACCHIA	FABRICE	DISTRICT 3
F. C. VERSOUD	SONZOGNI	THIBAUT	DISTRICT 4
F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX	TAHRI	YASSER	
U.S. RUY MONTCEAU	TALALI	KAREL	
UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE	TALHI	ALI	DISTRICT 5
A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS	TEPPOZ	ANTHONY	DISTRICT 4
U.S. REVENTINOISE	THEVENIN	CYRIL	DISTRICT 1
GRENOBLE FOOT 38	TOFFA	JOHANN	DISTRICT 3



O.C. D'EYBENS	TOUIOUAR	ABDOULLAH	DISTRICT JAD
U. NORD ISEROISE DE FOOTBALL	URBAIN	CEDRIC	DISTRICT 1
J.S. ST GEORGOISE	VAILLANT	FRANCK	DISTRICT 5
U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN	VAZ	EDOUARD	DISTRICT 5
F.C. ST QUENTINOIS	VAZ	FERNANDO	DISTRICT 3
C.S. NIVOLAS VERMELE	VERNOTTE	ARNAUD	DISTRICT 3
BEAUCROISSANT FOOTBALL-CLUB	ZEMZEMI	OUALID	DISTRICT 2
F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38	ZULIN	CLEMENT	LIGUE CANDIDAT

POUR PASS SANITAIRES – 72H OU AUTO TEST : PREVENIR PAR MAIL

SENIORS: FARKAS Léo – 07-85-98-74-44 – designations.isere@gmail.com

STAGE DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES :

Le stage de début de saison des arbitres se tiendra le 11 septembre 2021 au TSF de Voiron.

7h45 Accueil des arbitres avec pointage.

Déroulé du stage ci-après.

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le 11 novembre 2021 lieu à définir.

FORMATION ADMINISTRATIVE ET FMI

Les formations FMI et administrative qui doivent clore la dernière FIA se dérouleront le samedi 28 Août 2021 de 8h à 12h au District de l'Isère.

Pass sanitaire obligatoire.

FORMATIONS :

FIA 2021-2022 :

1ère formation : 16-23-30 octobre 2021 - formation administrative 6 novembre 2021.

2ème formation : 08-15-22 janvier 2022 - formation administrative 29 janvier 2022.

ARBITRES AUXILLIAIRES :

- 1ère formation au district de l'Isère de football le 18 septembre 2021.
- 2ème formation à ESTRABLIN le 25 septembre 2021.
- 3ème formation est prévue au district de l'Isère de football le 02 octobre 2021.
- 4ème formation est prévue à la TOUR DU PIN le 09 octobre 2021.

Les modalités des formations, ainsi que les horaires seront établies par la suite peu avant les dates de formations.

Les inscriptions sont à envoyer au district en indiquant le site choisi pour la formation.

PARRAINAGE – TUTORATS :

Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA pour la fin aout au plus tard.

La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :

*2 contrôles ou 2 tutorats gratuitement (comme existant).

*soit 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€)

La CDA organisera une réunion en début de saison afin de faire le point avec les arbitres tuteurs et sollicitera la participation d'arbitres de Ligue.

QUESTIONNAIRE :

Le questionnaire de début de saison est en ligne, un questionnaire de 20 questions sous forme de QCM, les arbitres

ont jusqu'au 31 aout pour le faire ; nota les 2 questionnaires du mail sont identiques mais dans un ordre de questions différent. Mail envoyé aux arbitres avec le lien pour le questionnaire par le district.

Le questionnaire sur table sera à effectuer le jour du stage le 11 septembre 2021.

CONTROLES :

RESPONSABLE DES CONTROLES : DETHOOR Sylvain

Les contrôleurs des arbitres sont convoqués au stage du 11 septembre 2021 comme les arbitres, une réunion avec le responsable des contrôles sera effectuée sur place au TSF de Voiron pour mettre en place les modalités prise par la CDA pour les contrôles pour la saison prochaine.

INFORMATION DATE :

Prochaine réunion de CDA le 31 aout 2021 à 18h00 au district de l'Isère.

STAGE DES ARBITRES DU 11/09/2021 AU TSF DE VOIRON.

ORDRE DU JOUR :

- 7h45- Accueil des arbitres (pointage).
- 8h15- présentation CDA + représentant arbitre au CD,
- 8h30- test physique par groupes sur le stade TSF (venir avec équipement sportif)
Groupes restant dans l'amphithéâtre, présentations des dispositions 2021-2022 :
Désignations, indisponibilités, contrôles, tutorats, amendes, bonus – malus, montée –descentes.
- 11h15- Présentation du district (Président ou représentant) commissions d'appel et discipline.
- 12h30 - repas
- 13h45 – UNAF
- 14h30 – lois du jeu (nouvelles règles), contrôles, questions – réponses –
- 15h30 – test écrit sur tables (3 salles et amphithéâtre)
- 16h30 – fin du stage.

ATTENTION L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

Mail : reglements@isere.fff.fr

REUNION DU MARDI 24 AOUT 2021

Présents : MM. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC MM. ROBIN, REPELLIN, HUGOT, GALLIN, BONO

COURRIERS

FC MEYRIE : la commission ne peut valider votre demande d'entente U10-U11. L'équipe n'est pas engagée.

U.S. ST GEOIRE EN VALDAINE : la commission ne peut valider votre demande d'entente U15. L'équipe n'est pas engagée.

ENTENTES

Dispositions spécifiques aux équipes seniors.

La création d'une équipe en entente est possible pour les seniors masculins en dernier niveau uniquement. Ces ententes n'ont pas l'autorisation d'accéder en D4.

- Chaque club constituant une « entente » devra compter au minimum 4 joueurs.
- Plusieurs clubs par manque d'effectif, peuvent constituer une entente et engager une équipe.
- Plusieurs clubs, avec un effectif important mais insuffisant pour engager chacun une équipe supplémentaire, peuvent engager ensemble une équipe.
- Une équipe en entente est considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes des clubs constituants avec application de l'art.22 des R.G. du District Isère Football (joueurs brûlés).

Dispositions spécifiques aux équipes jeunes.

- Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LAURAFoot a fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces "Ententes".

La demande sera adressée au District concerné et devra comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs.

Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

2-2 - Application au District de l'Isère

L'entente a une durée d'une saison. Elle est renouvelable.

Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.

Chaque club constituant une « entente » devra compter au minimum 4 joueurs dans la catégorie concernée pour les équipes à 11.

Les joueurs des équipes en entente conservent leur qualification au sein de leur club d'appartenance et peuvent simultanément participer avec celui-ci à toute autre compétition. Leur licence est émise au nom de ce club.

Chaque club participant à l'entente peut engager ses propres équipes, dans les compétitions auxquelles l'équipe en entente ne participe pas, excepté au plus bas niveau.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en entente (dit "club gestionnaire") et le(s) lieu(x) de pratique.

Le Comité de Direction du District est compétent pour valider la création de l'entente.

- Une équipe en entente est considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes des clubs constituants avec application de l'art.22 des R.G. du District Isère Football (joueuses brûlées).

En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club gestionnaire et en aucun cas à l'autre (l'un des autres) club(s) constituant(s).

Dispositions spécifiques aux équipes seniors féminines.

La création d'une équipe en entente est possible pour les seniors féminines.

Une équipe senior féminine en entente peut participer à l'ensemble des compétitions excepté le niveau supérieur de Ligue.

- Chaque club constituant une « entente » devra compter au minimum 3 joueuses dans la catégorie concernée pour les équipes à 11 et 2 pour les équipes à 8. Deux (2) clubs par manque d'effectif, peuvent constituer une entente et engager une équipe.

- Plusieurs clubs, avec un effectif important mais insuffisant pour engager chacun une équipe supplémentaire, peuvent engager ensemble une équipe.

- Une équipe en entente est considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes des clubs constituants avec application de l'art.22 des R.G. du District Isère Football (joueuses brûlées).

La constitution d'une équipe en entente ne dispense pas chacun des clubs de ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire	Nbre équipes
U20					
-	F.C BALMES N.I.	F.C. LAUZES		F.C BALMES N.I.	1
U17					
1.17	BREZINS	FORMAFOOT		BREZINS	1
2.17	F.C.VAREZE	U.S. BEAUREPAIRE		F.C.VAREZE	1
3.17	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS	1
4.17	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.	1
5.17	PAYS D'ALLEVARD F.C.	A.S TOUVET-LA TERRASSE 38		PAYS D'ALLEVARD F.C.	1
6.17	F.C BALMES N.I.	F.C. LAUZES		F.C BALMES N.I.	1
7.17	U.S. SASSENAGE	2 ROCHERS F.C		U.S. SASSENAGE	1
U15					
1.15	A.S. NOTRE DAME DE MESSAGE	E.S. PIERRE CHATEL		A.S. NOTRE DAME DE MESSAGE	2
2.15	F.C.VAREZE	U.S. BEAUREPAIRE		F.C.VAREZE	1
3.15	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS	1
4.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.	1
5.15	F.C BALMES N.I.	F.C. LAUZES		F.C BALMES N.I.	2
6.15	U.S. ST GEOIRE EN VALDAINE	F.C. CHIRENS		U.S. ST GEOIRE EN VALDAINE	NON
U13					
1.13	A.S SEREZIN DE LA TOUR	F.C MEYRIE		A.S SEREZIN DE LA TOUR	1
2.13	A.M.S. CHEYSSIEU	A.S. LA SANNE ST ROMAIN DE SURIEU		A.M.S. CHEYSSIEU	1
3.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS	2
U11-U10					
1.11	F.C MEYRIE	A.S SEREZIN DE LA TOUR		F.C MEYRIE	NON
2.11	A.S OYEU	ST CHABONS		A.S OYEU	1
FEMININES à 8 SENIORS					
1. SF8	F.C BALMES N.I.	F.C. LAUZES		F.C. LAUZES	1
FEMININES SENIORS					
1. SF	A.S.F. BOUBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOUBRE	1
2. SF	F.C.VAREZE	EYZIN ST SORLIN F.C.		F.C.VAREZE	1
3. SF	A.S.J.F. DOMENE	E.S. RACHAIS		A.S.J.F. DOMENE	1
4. SF	VOUREY SPORTS	VOUREY FOOT	LA SURE	VOUREY SPORTS	1

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 24 aout 2021

Certification CFF3 22 Septembre 2021 A NIVOLAS

Liste des inscrits :

Nom	Club
ABDOU Ludovic	F. C. VOIRON MOIRANS - attente licence
ALBERT Alexandre	F.C. BALMES NORD ISERE
BAKHALK Mehdi	O.C. D EYBENS -attente licence
BIESSY Mathieu	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEN 38
BLANCHET Sebastien	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE -attente licence
EHRET Alexandre	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GAYET Johann	A. S. DE DOMARIN
GERVASONI Jean Francois	F.C. DES QUATRE MONTAGNES - attente licence
HARBOUCHE Nabil	O.C. D EYBENS - attente licence
IMOUNGA Louis	A. S. PONTCHARRA - attente licence
LAZZARI Anthony	U.S. SASSENAGEOISE F.
NAJIH Said	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PULEIO Gilles	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
WARRAK Samir	SAINT MARTIN D HERES F. C. - attente licence

Certification CFF1 6 Octobre 2021 A BIOL

Liste des inscrits :

Nom	Club
ANNEQUIN Samantha	C.S. NIVOLAS VERMELLE
ANNEQUIN Typhaine	C.S. NIVOLAS VERMELLE
ARMANET Cyril	GF 38 attente licence
BATTISTINI Louise	GUC FOOTBALL FEMININ
BERNARD COLOMBAT Severi ne	A.S. CESSIEU
BOUDIAF Ahmed	FC ECHIROLLES



CARLINO Romain
CHENAVIER Didier
COCHET Loan
FABBRI Enzo
FRIZON Xavier
GHAFIRI Abdelhak
LORENZI Manuela
MACHADO Ludovic
PIOMBO Aurelien
SARAIVA Remi
SIMOES Christophe
TAPPA Didier
YNNA Jeremy

SAINT MARTIN D'HERES F. C.
BEAUVOIR
A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
OYEU attente licence
AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
ISLE D'ABEAU attente licence
F.C. SUD ISERE
ST. CHABONNAIS
U. S. BEAUVOIR ROYAS
2 ROCHERS attente licence
F.C. COTE SAINT ANDRE
U.S. LA MURETTE
DOLOMIEU attente licence

